

DOUX PAYSAGES DU DOUBS

Thierry BROSSARD, Daniel JOLY*

L'eau est partout dans le paysage. Elle intervient comme agent d'érosion : géologues et géomorphologues savent expliquer le rôle prépondérant qu'elle prend dans le façonnement du relief. Elle s'y manifeste aussi comme élément de construction visuelle. Enfin, les sociétés humaines ont conquis les paysages et les ont aménagés pour en faire le support de leurs activités.

Pour le géographe qui se préoccupe des rapports entre espace et société, l'eau constitue un «facteur explicatif» éminent de la distribution inégale des hommes et de leurs activités : points d'eau fixant l'habitat, fleuves et rivières utilisées comme voies de pénétration initiale du territoire.

L'eau dans le paysage

Il y a, dans les paysages où l'eau est présente, une qualité particulière que la simple dépendance économique ne suffit pas à expliquer. Dans le domaine du tourisme, les sites de villégiature ayant un accès visuel à l'eau sont valorisés. L'eau est un facteur important pour la qualité visuelle et, par conséquent, pour la valeur économique des paysages. Aussi est-il opportun de disposer d'outils pour évaluer la contribution visuelle de l'eau aux paysages.

Mettre en évidence les lieux d'où l'on peut voir de l'eau ou faire ressortir l'ampleur et le contenu des paysages que l'on voit en évoluant sur l'eau procède de la pure géographie.

“Voir sans être vu”, acteur ou élément du décor, sont des termes qui déterminent assez bien les rapports que l'on peut avoir avec le paysage. Les militaires en ont même tiré un principe de conduite apte à améliorer les chances

*CNRS, Université de Franche-Comté

de survie de ceux qui le respectent. L'évaluation des propriétés visuelles du paysage est la plupart du temps très peu scientifique : le parcours familier conduit à un repérage empirique des sites ouverts et des lieux cachés, tour à tour convoités ; de même, l'examen de la carte topographique ne permet guère plus qu'une performance améliorée grâce à la reconstitution abstraite des possibilités de cheminements et de vues associés. Aussi les nouvelles ressources d'investigation offrent-elles, à travers la cartographie automatique et les systèmes d'information, des modes

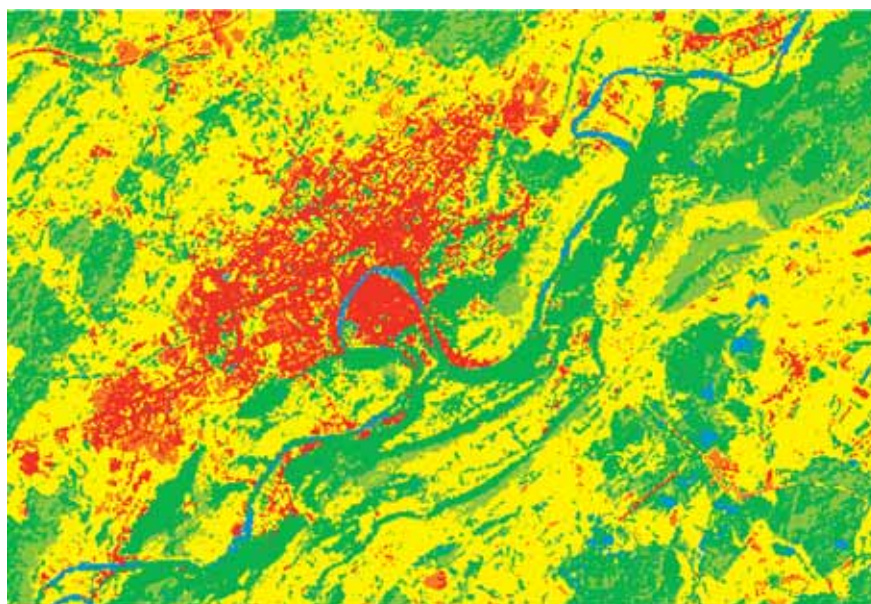
de représentation du paysage plus fidèles à la réalité.

Dans cette perspective, nous nous proposons d'explicitier quelques une des possibilités de représentation du paysage en liaison avec le thème de l'eau : la vallée du Doubs sert d'exemple à cette exploration.

La vallée du Doubs, un terrain d'expériences

Aux abords de Besançon, la vallée du Doubs est encadrée par les premières rides montagneuses du Jura,

Localisation des ensembles paysagers sur la zone d'étude

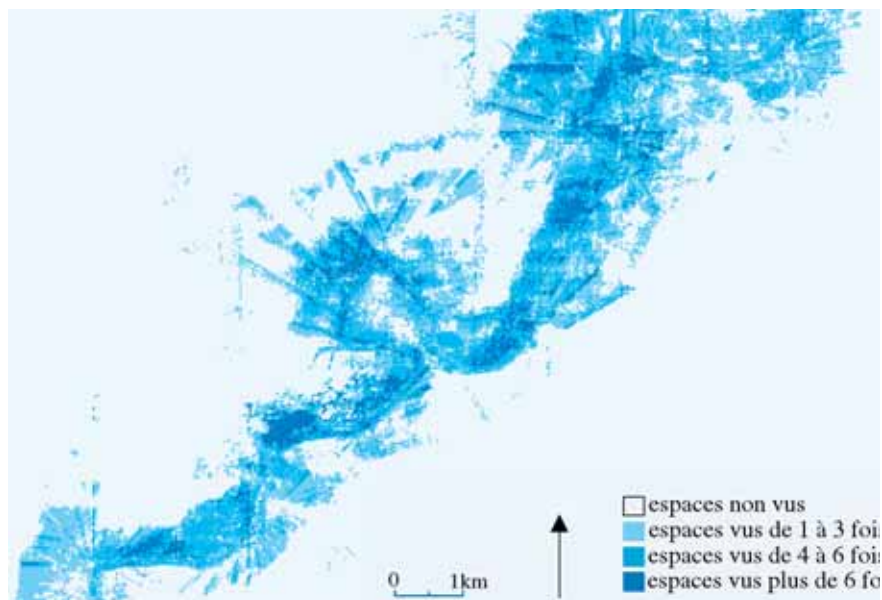


urbain dense urbain avec jardins forêt, bois buissons, taillis eau prés, cultures

Pour réaliser les documents présentés, il est fait appel à différentes sources. Amenées sous la forme de plans de données numérisées et superposables, elles sont gérées par système d'information géographique. D'où la possibilité d'effectuer automatiquement un certain nombre de calculs et de croisements complexes qui aboutissent aux documents souhaités. Les données primaires sont les suivantes :

- le modèle numérique de terrain (M.N.T.) dont on a tiré, par calcul trigonométrique, toutes les informations sur les configurations visuelles du paysage associées au relief,
- une image-satellite (Thematic Mapper 08/1988) classée et simplifiée donne les grands types d'occupation du sol ; ceux-ci serviront à définir le contenu visuel des paysages.

D'où la rivière est-elle vue ?



appelées localement “faisceau bison-tin”. De part et d’autre de la rivière, les alignements de relief ne sont pas symétriques.

Vers le sud-est, marquant le rebord du premier plateau, un chaînon anticlinal détermine un versant vigoureux à peine incisé par des ravins qui drainent les combes sommitales.

Vers le nord-ouest, dédoublant le précédent, un second alignement anticlinal assure la transition avec la zone préjurassienne des avant-monts. Cet axe de relief se décompose en un chapelet de collines fortement individualisées par des cluses perpendiculaires. Celles-ci permettent au Doubs de s’échapper du faisceau vers les avant-monts pour y former de beaux méandres ; celui de Besançon héberge le cœur historique de la ville.

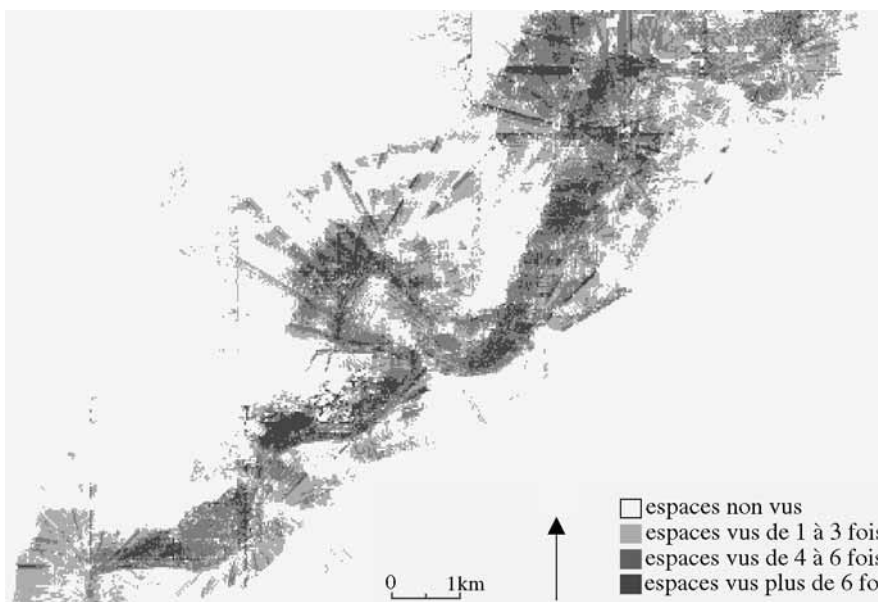
D’où la rivière est-elle vue, quels sont les espaces vus depuis la rivière ?

L’intérêt pratique de telles questions n’appelle pas de longues justifications : savoir y répondre peut aider certains à rechercher un lieu propice d’habitation, d’autres à établir le tracé d’un itinéraire recommandé, routier ou pédestre, d’autres encore à enrichir une collec-

tion personnelle de points de vue à visiter. Ces questions présentent aussi un intérêt pour l’aménagement et la promotion touristique de la voie fluviale.

Les deux cartes obtenues, à travers leurs classes d’intensité, traduisent, en nombre de pixels, l’importance de la vue que l’on a sur le Doubs ou de la portion d’espace que l’on voit depuis la rivière.

Paysage globalement vu depuis la rivière



D’une manière générale, le Doubs apparaît comme une rivière très discrète dans le paysage ; les points de vue à partir desquels on le voit sont étroitement déterminés par la gouttière topographique de la vallée. Lorsque les versants boisés descendent au raz de l’eau, la zone des points de vue sur le Doubs se superpose à l’espace occupé par la rivière et la vue se réduit à la simple ligne du tracé. En revanche, là où les méandres font sortir la vallée du faisceau, la rivière est visible depuis les lointains. Cela est particulièrement vrai de la plaine de Thise au nord où les constructions ne sont pas assez denses pour oblitérer la vue. Pour Besançon, le site de la ville, épanoui en amphithéâtre autour de la boucle, offre un beau potentiel visuel mais les constructions forment des masques importants qui allègent la densité des points de vue.

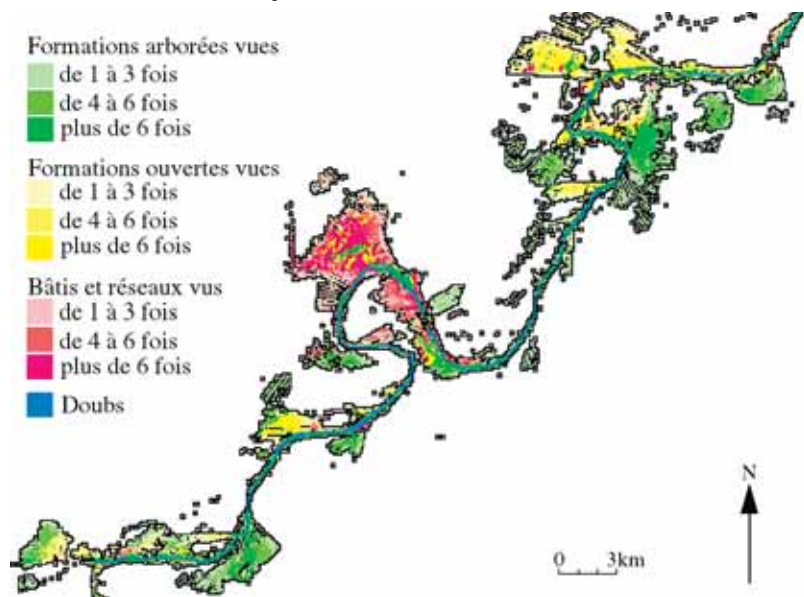
L’image globale des espaces vus met en évidence les zones riveraines où la gestion du paysage doit faire l’objet de précautions, en particulier les zones que le tracé de la rivière maintient dans le champ visuel sur de longs secteurs de navigation. On constate que le

Doubs “voit” bien davantage qu’il n’est vu. Cela souligne l’importance des masques végétaux et urbains qui habillent la topographie : depuis les rives, l’environnement immédiat des constructions et des arbres peut bloquer la vue sur l’eau même si les données purement topographiques sont favorables ; en revanche, depuis la rivière, le premier plan est invariablement dégagé et libère le regard qui peut se porter, plus facilement, vers les lointains. Cela étant, on trouve les thèmes de structuration du paysage évoqués plus haut : canalisation forte des vues par les versants encadrants, échappées à la faveur des méandres.

Voir en cheminant du nord au sud puis du sud au nord

Les cartes suivantes procèdent du même principe d’élaboration que la précédente ; les différences tiennent au fait que le sens de cheminement est distingué et que les éléments paysagers vus sont identifiés. Là où le cours est peu ou prou rectiligne, les ressemblances sont assez fortes sauf si des ravins ou vallons viennent se raccorder à la vallée par un tracé oblique ; le cas

Nature des éléments vus depuis la rivière en cheminant du nord au sud

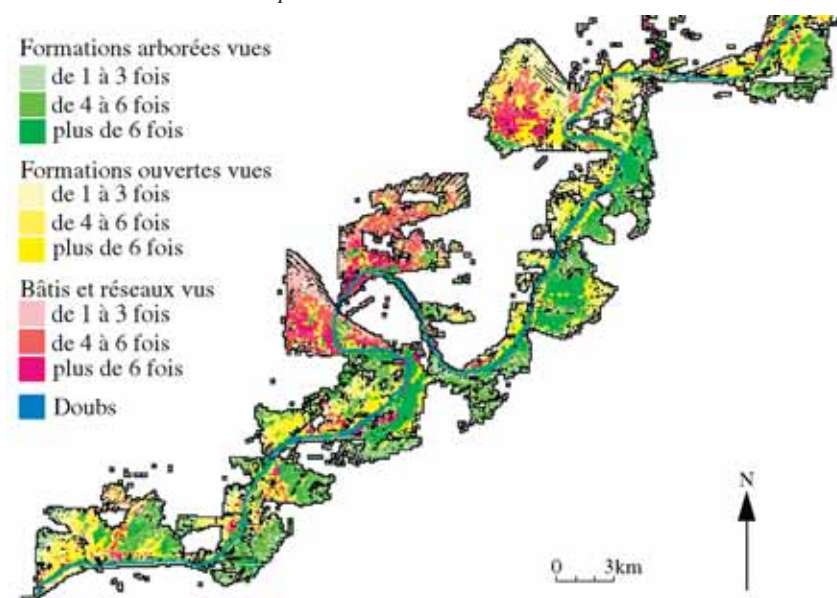


de la combe de Morre, masquée depuis le nord mais visible depuis le sud, est particulièrement illustratif. Une différence entre les deux sens de cheminement est toute aussi forte au passage des méandres, celui de Besançon en particulier où l’on fera, en venant de l’amont, un long travelling sur un large secteur nord de la ville. Venant de l’aval, c’est un autre secteur, celui de

l’ouest, que l’on aura tout le temps de découvrir, mais avec un champ visuel plus étroit, bien encadré par les versants abrupts de la cluse du Doubs.

Le bâti prend une part importante dans les panoramas sur Besançon ; mais le fait intéressant est que la ville apparaît soudainement dans le fil de la navigation ; son «surgisement» à la vue est à peine annoncé par le coup d’œil que l’on a, quelques kilomètres à l’amont, sur la zone industrielle et commerciale de Thise. La vue sur la forêt confirme cette impression puisque c’est aux abords et à la sortie de la ville que la composante forestière donne son trait le plus marquant au paysage. On passe donc de la forêt à la ville sans voir la transition habituelle qui marque la périphérie des agglomérations de quelque importance. Quant aux espaces ouverts, leur apport à la construction visuelle de l’ensemble reste le plus souvent limité à la plaine alluviale formant les premiers plans ; prés et cultures ne s’intègrent que faiblement au décor forestier des versants. En considérant ces derniers du pont d’un bateau, il faut au touriste ou au marinier faire effort pour imaginer, à travers l’écran

sNature des éléments vus depuis la rivière en cheminant du Sud au nord



Paysage simulé de la vallée du Doubs ; vue orientée du nord-est vers le sud-ouest : depuis la plaine de Chalèze vers la Malatte et la Citadelle



de verdure d'aujourd'hui, le vignoble bisontin qui, avant la crise du phylloxera, striait tous les côteaux bien exposés des environs. Quelques discrets murets et tas d'épierrement portent encore à fleur de regard les traces de ces paysages viticoles enfouis, presque totalement recouverts par la transgression forestière de l'ère industrielle.

Paysages

Alors que notre lente excursion au fil de l'eau est près de s'achever, nous n'omettrons pas de présenter les paysages de la vallée du Doubs. D'ordinaire, les représentations paysagères sont surtout réalisées par les peintres qui en expriment couleurs et formes ou par les photographes qui en fixent l'apparence. Pour nous, les chiffres seront sous-jacents à la construction de tels documents.

Paysage simulé de la vallée du Doubs ; vue orientée du sud-ouest vers le nord-est : depuis un versant en amont d'Avanne vers Beure et la Citadelle



Pour simuler le premier paysage, nous nous sommes virtuellement déplacés jusqu'aux abords de Chalèze, en rive droite. Le regard porte en direction du sud-ouest. Au premier plan, derrière le Doubs, s'étend la plaine de Thise, de-ci de-là plantée d'arbres et de bâtisses dont les volumes s'enchevêtrent. Au-delà, canalisé entre les vigoureuses pentes boisées du faisceau bisontin et, à droite, la colline mitée de Bregille, l'œil bute sur le versant abrupt de la Chapelle-des-Buis.

La seconde image reproduit un paysage typique de la vallée du Doubs entre Besançon et Avanne. Le Doubs serpente à l'étroit au sein d'un relief tourmenté. Contre-pentes et végétation contribuent à masquer la rivière, très discrète. Le trait marquant de ce paysage est la disposition en oblique des trois éléments topographiques sui-

vants, de droite à gauche : la retombée ubac du mont d'Arguel, la Côte du Bois de Peu et la colline de Rosemont. Les deux premiers éléments sont séparés l'un de l'autre par la combe des Mercureaux dont Beure occupe l'extrémité et dont les versants, jadis plantés de vigne, ont été colonisés par la friche et les lotissements.

Pendant cette promenade virtuelle, par le média de la carte, au fil de l'eau et au cœur du paysage, celui-ci s'est révélé à notre curiosité selon de multiples dimensions. Le paysage s'impose d'abord comme panorama ; il implique un point singulier d'où le regard et la conscience de l'observateur se mettent en liaison de perception et d'intelligence avec l'infinité des autres points qui structurent géométriquement l'espace paysager, surface déformée inscrite dans les trois dimensions d'un volume.

Avec le temps se révèle une autre dimension ; elle contraint l'observateur à cheminer linéairement pour multiplier ses points de vue et enrichir son expérience sensible du paysage. Notre croisière sur le Doubs et notre parcours à la recherche de panoramas sur la rivière a permis de formaliser et d'illustrer la complexité des rapports topologiques liant paysage et observateur.

Le recours au système d'information géographique ayant, en la circonstance, démesurément accru notre capacité à arpenter le terrain et à considérer le paysage, nous avons pu reconstituer, à travers la carte, une image synthétique, au mieux fidèle, de cette réalité. Accessible par la modélisation, le savoir exact du poids des objets et de leur contribution au décor n'est pas sans intérêt pour la rigueur de l'évaluation géographique des paysages, surtout si celle-ci entraîne une meilleure gestion et un aménagement de l'espace plus efficace. ■